



LE TRAVAIL NE DOIT PAS ETRE UNE MALADIE MORTELLE

AMIANTE

28 JUIN 2010 à MONT de MARSAN

MANIFESTATION REGIONALE

Parce que nous refusons et dénonçons la délinquance industrielle ...

Le travail des Associations, des syndicats, des experts, des juristes à été nécessaire pour rendre visible ce qui ne l'était pas.

Les gens mouraient de leur travail et personne ne les voyait

Le 28 juin 2010 au Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

« GASCOGNE PAPER » en accusation

28 dossiers sont appelés en audience

dont ceux de deux camarades de travail aujourd'hui décédés des conséquences de l'amiante.

Petit rappel : le 11 janvier 2010, 19 des dossiers ont été renvoyés au 28 juin 2010, aujourd'hui 9 dossiers supplémentaires s'ajoutent au 19 précédents. 28 salariés accusent et demandent réparation des préjudices subis.

Ils seront à 8h30 devant le Tribunal, ces ouvriers des « papètes » avec leurs familles et à 10heures rassemblement de l'ensemble des délégations pour faire de cette journée un point fort de :

L'activité du COLLECTIF AQUITAIN

Vous êtes concernés, intéressés, ne soyez pas passifs, participez à ce temps fort de mobilisation contre ceux qui n'ont pour seul objectif que la recherche du profit, au détriment des hommes.



Nous allons faire du 28 juin 2010

**Une traduction de l'expression des salariés pour
le respect de la santé
dans l'exercice de leur travail**

Des délégations de BORDEAUX , TARBES , AGEN , PAU , BERGERAC , VIANNE , PERIGUEUX , BAYONNE, MORCENX seront présentes.

Toutes ces associations de victimes et organisations CGT grand Sud –Ouest seront rassemblées pour porter soutien à leurs camarades des Papètes.

Le cortège démarrera du TASS pour aller devant les grilles de la préfecture qui pour la circonstance seront couvertes de l'amertume et de cette foi de justice qu'attendent les papetiers et leur camarades.

Le Collectif Aquitain poursuit de son côté son action sans relâche contre les employeurs coupables..... il exige la tenue d'un Procès Pénal de l'Amiante dans les plus brefs délais.

Palais de Justice de Mt de Marsan

- 8h30 : rendez-vous des salariés des Papèteries
- 10h00 : Rassemblement de tous les Manifestants
- 11h00 : Prises de parole devant la Préfecture
- 11h30 : Départ en cortège
- 12h00 : Casse-croûte Place de la Caserne Bosquet

Les organisations de la CGT et Associations de victimes invitent les salariés à participer massivement à cette nouvelle journée de mobilisation pour :

- **UN MOMENT DE SOLIDARITE INTERPROFESSIONNELLE**
- **LA DENONCIATION D'UN SCANDALE DE SANTE PUBLIQUE**
- **LA POPULARISATION DE L'EXIGENCE**

D'UN PROCES PENAL DE L'AMIANTE